

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 14 octobre 2025

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 7, 8, 9 et 10 octobre 2025

2025 DU 197 Dénomination place Yves Bonnefoy (6e).

Mme Laurence PATRICE, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet en délibération en date du 23 septembre 2025, par lequel Madame la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination « place Yves Bonnefoy » à une emprise à Paris (6e) ;

Vu le plan annexé à l'exposé des motifs de la présente délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 6e arrondissement, en date du 23 septembre 2025 ;

Sur le rapport présenté par Madame Laurence PATRICE, au nom de la 2^{ème} Commission,

Délibère :

La dénomination « place Yves Bonnefoy » est attribuée à l'espace situé à l'intersection des rues de Condé et Crébillon Paris (6e).

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO